



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

.....
Objet : Relamping de la Salle Virmontois
.....

DENOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE ACHETEUR

Pouvoir Adjudicateur : Ville de Port-Jérôme-Sur-Seine

Hôtel de Ville

Service Commande Publique

Place d'Isny – BP 29

Notre-Dame-de-Gravenchon

76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

Courriel : commandepublique@pj2s.fr

Adresse internet : <http://www.pj2s.fr> - Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.mpe76.fr>

PERSONNE REPRESENTANT LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles L.2191-8 R.2191-456

Monsieur Dominique DELANOS, par délégation, Adjoint au Maire de Port-Jérôme-Sur-Seine en charge de la Commande publique

OBJET ET LIEU DU MARCHE

Relamping de la Salle Virmontois.

Remplacement du système d'éclairage existant par un système plus économique en énergie Led.

Lieu(x) d'exécution :

Salle Virmontois

Rue Jean Cocteau

Notre-Dame-de-Gravenchon

76330 Port-Jérôme-sur-Seine

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est disponible sur le site de dématérialisation www.mpe76.fr sous la **référence IM-VIRMONTAIS**

TYPE DE MARCHE

Marché de travaux CCAG-Travaux approuvé par l'Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux. (JORF n°0078 du 1^{er} avril 2021).

TYPE DE PROCEDURE

La présente consultation est lancée sous forme de marché selon procédure adaptée, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

.....
pj2s.fr



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Objet : Relamping de la Salle Virmontois

DONNEES TECHNIQUES

Les données techniques sont énoncées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières ainsi que dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).

Les variantes libres sont autorisées dans la présente consultation.

VISITES SUR SITES

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

La visite du site devra avoir lieu la semaine 27, soit entre le lundi 30 juin et le vendredi 4 juillet 2025.

Prendre Rendez-vous avec Mr MENORET au 06-23-06-66-06 ou auprès du secrétariat du Pôle Cadre de Vie au 02-32-84-69-58.

DATES D'INTERVENTION

Le démarrage de la phase d'étude d'éclairage débute à compter de la date de notification du contrat et le rapport devra être remis le 3 octobre 2025 au plus tard.

L'exécution des travaux débute entre le 1^{er} décembre 2025 et le 2 janvier 2026.

Les travaux d'éclairage dans la grande salle devront être exécutés **IMPERATIVEMENT** du 15 décembre 2025 au 2 janvier 2026.

CONDITIONS DE REMISE DE L'OFFRE

Remise de l'offre avant le **18 août 2025 à 14h00**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les offres doivent être envoyées par voie électronique sur le site <https://www.mpe76.fr>

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Objet : Relamping de la Salle Virmontois

MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT ET/OU REFERENCES AUX TEXTES QUI LES REGLEMENTENT

Les décomptes seront transmis au pouvoir adjudicateur qui en assurera le paiement dans le délai de 30 jours après la date de dépôt du projet de décompte.

De plus, cette facture devra être adressée au service financier sous forme dématérialisée sur le portail « CHORUSPRO » à l'adresse suivante : <https://chorus-pro.gouv.fr>

En cas de retard dans les paiements, le taux des intérêts moratoires des collectivités territoriales est le taux BCE – Banque centrale européenne – majoré de 8 points de pourcentage.

En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Le mémoire technique devra être succinct et répondra en priorité, aux critères retenus pour le jugement des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 27 juin 2025 sur le site de la Ville et sur MPE76

Instance chargée des procédures de recours :

Greffe du tribunal administratif de Rouen
53 avenue Gustave Flaubert
76000 Rouen
Tél. : (+33) 2-35-58-35-00
Télécopieur : (+33) 2-35-58-35-03

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du tribunal administratif de Rouen
53 avenue Gustave Flaubert
76000 Rouen
Tél. : (+33) 2-35-58-35-00
Télécopieur : (+33) 2-35-58-35-03